

Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison
Commune de Soleymieux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombres de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10 + 1 pouvoir

Abstention(s) :

L'an deux mille vingt-trois, le 24 juillet les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS :

RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, POYET Manon, SOUBEYRAND Daniel, BOUTTE Thérèse, DETHY Annie, POYET Mathieu. DAMEZET Jérôme, FAURE Sophie, MONTET Frédéric

ABSENTS EXCUSES : QUATRESOUS Christian donne pouvoir à DUMAS Jean Marc.

Monsieur DUMAS Jean-Marc est élu secrétaire de séance

**Dénonciation de la convention cantine avec la
commune de St Jean Soleymieux**

Par délibération en date du 3 juillet 2019, le Conseil Municipal a approuvé une convention encadrant les relations entre la commune de Soleymieux et la commune de St Jean Soleymieux pour la gestion de la cantine scolaire.

La municipalité a étudié cette convention qui ne lui semble plus adaptée. La commission école de la commune a simulé les différentes possibilités de gestion des repas pour les élèves de l'école de Soleymieux pour la rentrée de septembre 2024-2025. La volonté de la municipalité est de conserver un repas de qualité et équilibré servis aux enfants.

Après en avoir débattu, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, la dénonciation de la convention du 3 juillet 2019 comme inscrit dans l'article 5 de celle-ci.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme

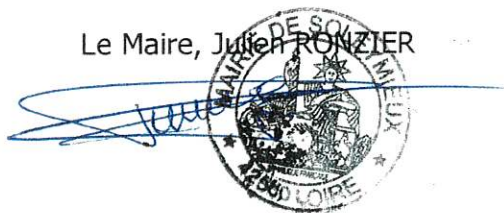
A Soleymieux, le 03/08/2023

Le secrétaire de séance

DUMAS Jean-Marc



Le Maire, Julien RONZIER



Affichage fait le**1.1 AOUT 2023**.....numériquement